



## Dossier de presse

# HÉBERGEMENT SOCIAL : UNE FORTE MOBILISATION EN LOIRE-ATLANTIQUE



### CONTACT PRESSE

**Préfecture de la région Pays de la Loire**  
**Préfecture de la Loire-Atlantique**  
Service de la communication interministérielle (SCI)  
02 40 41 20 91 / 92  
[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)  
[www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)





# Communiqué de synthèse

## Hébergement d'urgence : une mobilisation à tous les niveaux

Henri-Michel Comet, préfet de la région Pays-de-Loire, préfet de la Loire-Atlantique, a rencontré ce mardi 27 décembre, des acteurs mobilisés dans le département pour accompagner les plus démunis vers une solution de logement ou d'hébergement d'urgence.

Il a visité le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) AMETIS, situé à Vertou et géré par l'association Saint-Benoît-Labre. Il s'est entretenu avec les personnels de l'association et les résidents, des personnes provisoirement ou durablement en difficulté suite à des accidents de la vie qui les ont précipités dans la précarité.

Le préfet s'est, ensuite, rendu au Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation qui gère notamment le 115. Il a visité les locaux et rencontré les écoutants régulateurs et une équipe de maraude. A cette occasion, il a signé le nouveau contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour la période 2016-2018, doté de 1,23 M€ (dont 834 00 € financés par l'Etat) qui s'articule autour de huit objectifs :

- Recenser en temps réel toutes les places d'hébergement, les logements en résidence sociale, les logements des organismes qui exercent des activités d'intermédiation locative ;
- Recueillir de la part des organismes bénéficiant de l'aide pour loger à titre temporaire des personnes défavorisées l'information des places vacantes ou susceptibles de l'être ;
- Gérer le service d'appel téléphonique pour les personnes ou familles sans domicile ou éprouvant des difficultés particulières à se loger en raison de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence (115), et organiser leur mise à l'abri soit dans les structures conventionnées ;
- Veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique de la situation des ménages, traiter équitablement les demandes et faire des propositions d'orientation adaptées aux besoins, transmises aux organismes susceptibles d'y satisfaire ;
- Adapter l'offre aux besoins des publics prioritaires ;
- Contribuer à l'identification des personnes en demande d'un logement, si besoin avec un accompagnement social ;
- Assurer la coordination opérationnelle des personnes et des acteurs concourant au dispositif de veille sociale dans le cadre de l'organisation notamment infra-départementale ;
- Produire des données statistiques d'activité, de suivi et de pilotage du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement.

Ces deux visites ont aussi été l'occasion de rendre hommage au travail effectué par l'ensemble des acteurs mobilisés tout au long de l'année et plus particulièrement pendant la période hivernale. Pour Henri-Michel Comet, *« les équipes sont confrontées chaque jour à l'extrême précarité. Derrière l'accueil par temps froid, il y a aussi tout un travail social pour amener les personnes à une amélioration de leurs conditions de vie, à leur insertion et à leur autonomie. Je tenais à les remercier pour leur engagement, leur professionnalisme au service des plus démunis et à les encourager à poursuivre l'accueil et une écoute de qualité de ces personnes sans-abri ».*

## L'hébergement d'urgence en Loire-Atlantique

Le dispositif d'urgence sociale et d'insertion fonctionne en Loire-Atlantique toute l'année en continu et repose sur **3300 places en centres d'hébergement et en logements accompagnés**, mobilisées principalement à partir de la plate-forme d'orientation appelée Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO), qui fédère les principaux organismes du secteur. Ces capacités ont augmenté de 300 places en 2015- 2016 notamment dans le cadre du plan ministériel de réduction des nuitées hôtelières et du maintien de places ouvertes l'hiver dernier.

Ce travail en réseau associe l'État, le conseil départemental, les communes, les associations et les bailleurs publics et privés également mobilisés pour favoriser l'accès au logement à l'issue de la période d'hébergement. Cette offre se complète d'une réponse d'hébergement qui s'adapte aux besoins saisonniers des personnes sans abri, en privilégiant l'accompagnement des usagers.

Porte d'entrée pour les plus démunis en quête d'un hébergement d'urgence, le 115, géré dans le département par le SIAO 44, est un outil de régulation des structures d'urgence qui accueillent des personnes en détresse sociale ou sans-abri pour un hébergement ponctuel et de courte durée, il a pour mission de :

- réguler l'attribution des places d'hébergement d'urgence et veiller à la continuité de la prise en charge ;
- coordonner les acteurs de la veille sociale ;
- contribuer à l'observation locale de l'hébergement d'urgence.

Installé à Nantes, le 115 de la Loire-Atlantique traite en moyenne **5000 appels par mois correspondants à 800 personnes différentes** réparties entre 60 % de personnes isolées et 40 % de familles. Deux tiers des appelants sont hébergés tout ou partie du mois et un tiers n'a pas de réponse au regard de l'évaluation de sa situation et des priorités. Les personnes repérées à la rue et suivies par le samu social, sont prioritaires pour l'accès à ces places.

Il assure l'orientation de **221 places d'urgence**, pour quelques semaines, ainsi que des nuitées hôtelières pour les ménages en situation de détresse sociale. A ces places s'ajoute la prise en charge d'une centaine de familles à l'hôtel à Nantes et Saint-Nazaire. Le plan de réduction des nuitées hôtelières a permis la limitation de ces recours en mobilisant des solutions pour 85 ménages (255 places), notamment dans le parc privé en intermédiation locative par une plate-forme inter-associative.

La même plate-forme réalise l'évaluation et l'orientation des ménages vers les 1874 places d'insertion et de logement accompagné, chargés de l'accompagnement, sur des durées de 12 à 18 mois, vers l'accès au logement autonome. Le dispositif est complété hors agglomérations par 1200 places dans des logements en partenariat avec les communes et le conseil départemental.

### UN NUMÉRO D'APPEL GRATUIT

Ce numéro vert national, géré par chaque département permet aux personnes d'avoir accès à des places d'hébergement d'urgence sur la base d'une évaluation sociale. Avant tout destiné aux personnes sans abri, un particulier peut appeler le 115 pour signaler une personne en détresse dans la rue. Pour que ce geste soit efficace, les écoutants du 115 demanderont quelques informations indispensables pour organiser la prise en charge de la personne : des indications permettant de la reconnaître (sexe, personne isolée ou groupe, tenue vestimentaire...), de la localiser (rue et numéro, repères visuels...) et de mieux connaître ses besoins (état général, physique et moral).





# Dossier de presse

## Une renforcement des actions pendant la période hivernale 2016-2017

Le dispositif s'organise pendant la période hivernale **du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars**, en fonction des besoins et des « seuils » de températures de Météo-France. Les niveaux de mobilisation prennent notamment en compte la température ressentie (qui croise la température de l'air et la force du vent et traduit la sensation de refroidissement). Jusqu'à 208 places supplémentaires peuvent être mobilisées.

### > Action hivernale :

- Renfort de 4 ETP (emploi temps-plein) du 115 et du Samu Social et mobilisation de 85 places de capacités exceptionnelles ;
- 65 places dont 30 places en gîtes et 35 de surcapacité en centres d'hébergement à Nantes ;
- 20 places en solutions hôtelières.

### > Action de renfort en fonction des besoins (- 5° C ressentis) :

- Maraude prolongée jusqu'à 2h à Nantes et maraude déclenchée par la Protection Civile à St-Nazaire ;
- Mobilisation de 48 places supplémentaires : 18 dans un foyer mis à disposition par la Ville de Nantes et géré par la Protection Civile, 10 places en centre d'hébergement à Saint-Nazaire et 20 places en solutions hôtelières

### > Baisse importante des températures (- 10 °C à - 18°C ressentis) :

- Ouverture d'un gymnase mis à disposition par la Ville de Nantes et géré par la Protection Civile, 75 places.

## Les acteurs de l'urgence et de l'insertion mobilisés en Loire Atlantique

L'Etat, par l'intermédiaire de la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale est le garant de l'inconditionnalité de l'accueil des personnes sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale. Les missions de l'État visent à atteindre plusieurs objectifs :

- **Apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes vulnérables** qui sont à la rue ou en rupture d'hébergement (et en particulier : les familles avec enfants, les jeunes en rupture familiale, les femmes victimes de violence, les personnes de santé fragile, les personnes les plus désocialisées) ;
- **Adapter l'offre d'urgence aux besoins des publics** en tenant compte des conditions climatiques ;
- **Permettre des réponses diversifiées de l'accueil d'urgence** à une insertion durable, pour les personnes qui en relèvent.



# Dossier de presse

## Zoom sur le centre AMETIS de Vertou

**Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale AMETIS situé à Vertou est un site collectif de 45 places, dont 2 d'urgence. Géré par l'association Saint-Benoît de Labre, il s'adresse à des publics en difficulté aptes à travailler dans des ateliers d'adaptation à la vie active en CAE (contrat accompagnement emploi). Il accueille des hommes, des femmes et des couple.**

Le centre a accueilli 51 résidents en 2015, dont 25 % dans le cadre de placements extérieurs du service pénitentiaire d'insertion et de probation en préparation de la sortie d'incarcération (SPIP). Les autres hébergés sont orientés par le SIAO. Il s'agit majoritairement de personnes très désocialisées. La durée moyenne de séjour est de 12 mois mais 20 résidents ont des durées très supérieures.

Les ateliers sont organisés autour du maraîchage et de l'entretien d'espaces verts, ainsi que du fonctionnement du centre pour la cuisine et l'entretien (également chantier d'insertion du conseil départemental). Une dizaine d'hébergés a retrouvé un emploi en fin de prise en charge et d'autres ont été orientés vers le secteur du handicap.

Les hébergés bénéficient pour la plupart d'un accueil en chambres individuelles. Des travaux de construction de 15 places en 2017 (coût de 750 000 €) vont néanmoins permettre d'améliorer encore les conditions d'hébergement.

### L'association Saint-Benoît de Labre :

L'association Saint-Benoît de Labre est financée par l'Etat à hauteur de 4,4 M€. Elle gère un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour hommes, femmes et couples de 184 places :

- centre collectif de la Tannerie : 42 places dont 21 d'urgence
- centre collectif de Vertou : 45 places avec ateliers de ré-entraînement au travail dont 2 d'urgence
- logements diffus dans le parc social : 97 places

Elle dispose de 142 places d'hébergement, de logement adapté et lits halte soins santé :

- service logement pour familles régularisées : 105 places
- lits halte soins santé : 15 places (6 à la Tannerie et 7 à Vertou)
- maison relais pour SDF vieillissants : 22 places

Elle accueille et héberge des demandeurs d'asile :

- centre d'accueil pour demandeurs d'asile : 85 places
- gestion de la plate-forme d'accueil et d'information des demandeurs d'asile AÏDA
- gestion de CAO

Elle accueille et accompagne des populations Roms

- réalisation de diagnostics sociaux préalables à l'expulsion de terrains occupés illégalement
- mesures d'intermédiation locative : 15 places